

L'arbre et la haie champêtres en Occitanie



GUIDE DE BONNES PRATIQUES



Édito



LE PLAN ARBRE ET CARBONE VIVANT EN OCCITANIE

La préservation des arbres est bien plus qu'un symbole en faveur de la planète, c'est une invitation à agir aujourd'hui en faveur du climat et de la biodiversité.

Pollinisation, régulation des inondations ou bien encore formation des sols, sont autant de services indispensables à la vie humaine rendus par la nature.

Les sols sont les champions de la lutte contre le réchauffement climatique car ils sont l'un des premiers réservoirs de carbone au monde ! Les arbres protègent et enrichissent les sols, tout en favorisant la biodiversité.

Consciente de ces enjeux, la Région contribue à l'atténuation du changement climatique et à la restauration de la biodiversité grâce au Plan d'action « Arbre et carbone vivant ».

Avec ce dispositif, les priorités sont :

- d'assurer la pérennité des vieilles forêts, puits de carbone et véritables laboratoires de la résilience face au changement climatique ;
- de favoriser la restauration des sols dégradés par la plantation qualitative d'arbres.

Avec l'opération 1 arbre par lycéen, soit plus de 231 000 arbres sur l'ensemble du territoire, la Région a amplifié son soutien à la plantation d'arbres de façon responsable et qualitative avec des essences locales et adaptées.

L'AFAHC Occitanie (Association Française pour l'Arbre et la Haie Champêtres en Occitanie) et son réseau sont au côté de la Région pour accompagner chaque citoyen, entreprise, collectivité, agriculteur dans la plantation d'arbres et de haies.

Cette dynamique se poursuit aujourd'hui grâce à **ce guide** qui met en avant les bonnes pratiques de plantation et d'entretien.

Parce qu'il nous faut agir vite et fort, avec le plan arbre, la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'air fait partie de nos grandes priorités pour le climat.

<https://www.laregion.fr/Plan-Arbre-et-carbone-Vivant>

Carole DELGA
Présidente de la Région
Occitanie/Pyrénées-Méditerranée



Introduction

La prise en compte de la biodiversité est l'affaire de tous. L'arbre champêtre est une solution simple et efficace pour enrayer la simplification des paysages qui impacte la biodiversité. L'arbre se trouve au carrefour de tous les grands enjeux écologiques actuels (eau, sol, climat, paysage...).

Sur le terrain, le développement de l'arbre champêtre s'accompagne de gestes simples à la portée de tous : laisser pousser, planter une haie d'arbres et d'arbustes variés et adaptés au terrain, entretenir correctement une haie ou un arbre...

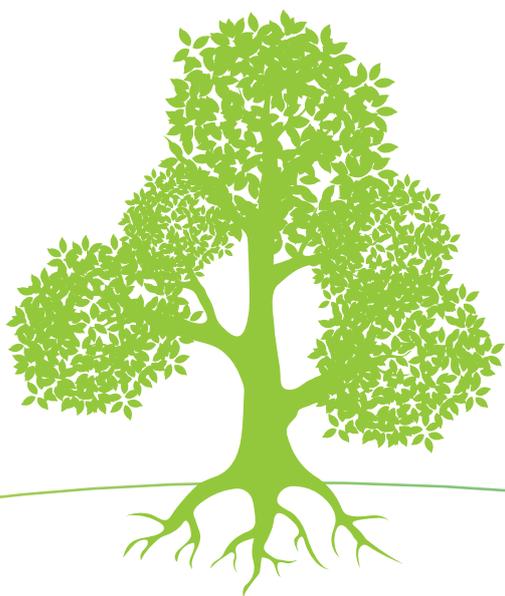
Dans ce guide, les habitants d'Occitanie trouveront des techniques accessibles à tous et adaptées aux différents territoires.

Tous ensemble, nous pouvons accompagner le développement de l'arbre champêtre dans notre région.



Sommaire

L'arbre sous toutes ses formes	p.7
L'arbre dans les paysages d'Occitanie	p.7
L'Arbre un enjeu collectif...	p.11
Chez soi, un compagnon bien utile	p.13
Concevoir son projet	p.15
Le bon arbre au bon endroit	p.15
Choisir ses plants et diversifier sa composition	p.17
Trouver le bon plan(t) !	p.20
Planter	p.22
Préparer le sol	p.23
Mettre en terre les plants	p.23
Couvrir le sol	p.24
Protéger des animaux	p.24
Accompagner ses jeunes plants	p.25
Entretenir	p.26
Arbres et haies libres	p.26
La largeur de la haie	p.26
Les pieds dans l'herbe	p.27
Tailler, une diversité de pratiques	p.27
Protéger les vieux arbres	p.30
Conserver des arbres morts	p.31
L'AFAHC Occitanie : une dynamique régionale	p.32





L'arbre sous toutes ses formes

L'ARBRE DANS LES PAYSAGES D'OCCITANIE

Sans l'intervention de l'homme, la plupart des espaces s'enfrichent et se reboisent spontanément pour former des forêts. Dans nos paysages d'Occitanie, l'arbre se retrouve sous différentes formes : bosquets, haies champêtres, arbres alignés ou isolés, arbres agricoles. Ces formations champêtres ont toutes été créées par l'homme et ce sont ses interventions qui permettent :

- d'accueillir des arbres peu représentés en forêt et donc d'en proposer une plus grande variété ;
- de créer des milieux plus riches et diversifiés surtout lorsqu'ils sont organisés en réseaux, reliant des espaces avec des mares, des murets, etc. pour créer de véritables corridors écologiques.



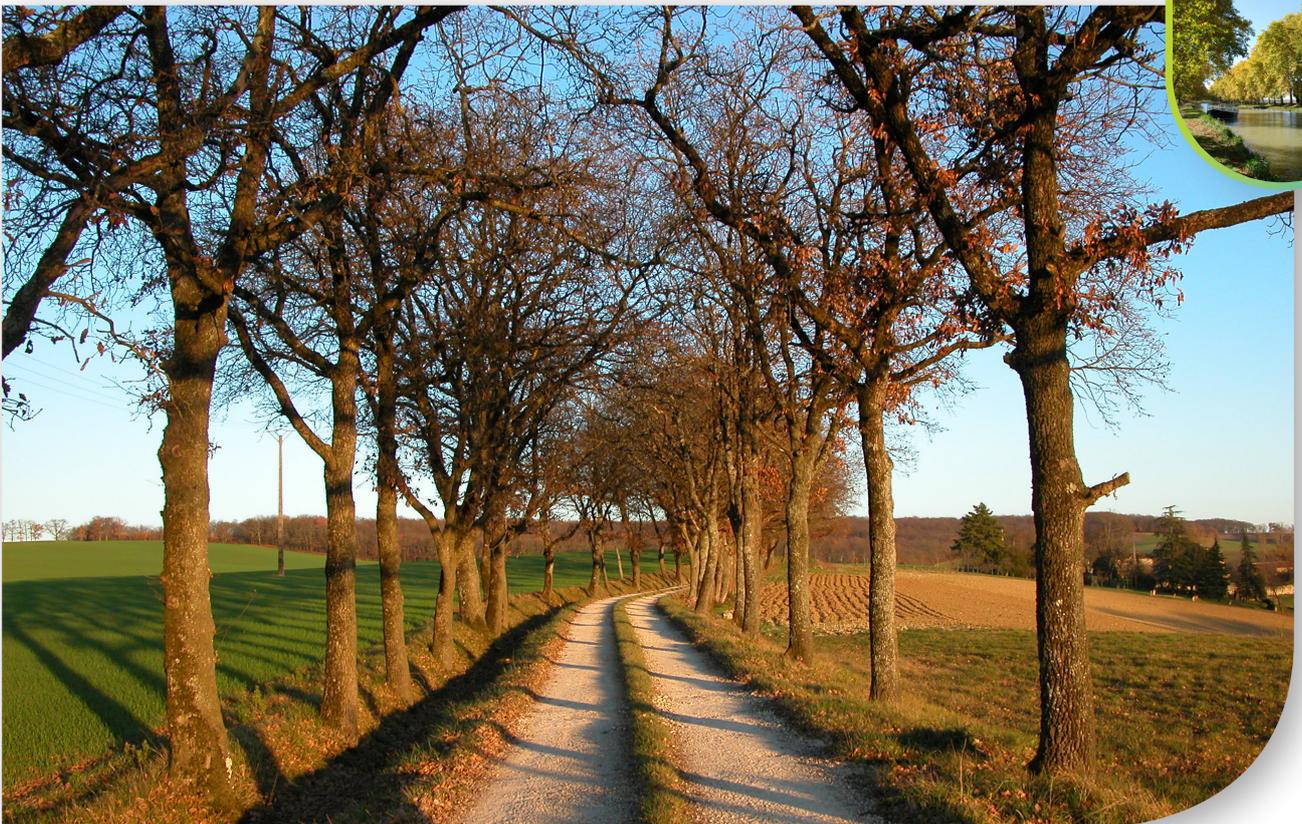
LA HAIE "CHAMPÊTRE"

Née avec l'agriculture et la nécessité de clore les espaces cultivés, la haie est une ligne continue d'arbustes et de plantes herbacées diverses, avec ou sans arbre, taillée régulièrement ou laissée plus ou moins libre. Basse, haute, moyenne ou ondulée, on rencontre une grande diversité de formes et de compositions.



ALIGNÉS

Ils nous accompagnent le long des chemins, ils rythment les écoulements de nos cours d'eau et souvent ils nous souhaitent la bienvenue à l'entrée de beaux jardins. Les arbres alignés marquent en pointillé les bordures de nos paysages, à la campagne comme en ville, via les alignements routiers de tilleuls, de chênes ou de pins parasol ; de hêtres et de frênes en altitude ; de mûriers le long des fossés ou de platanes le long du Canal du Midi.



ISOLÉS ET ÉPARS

Compagnons immobiles de notre quotidien, les arbres sont les témoins de l'histoire de nos territoires. Tantôt seuls ou accompagnés, tels des phares au cœur de nos terroirs, ils nous invitent à découvrir nos paysages autrement.



GROUPÉS OU BOSQUETS

En parcs privés ou publics, en bosquets champêtres sous la forme d'îlots réfugiés sur des surfaces délaissées par l'agriculture, en petits boisements plus ou moins artificiels : les arbres groupés se protègent et se soutiennent réciproquement. Ils peuvent constituer de très bons réservoirs de biodiversité, encore plus utiles s'ils sont reliés entre eux par un maillage de haies.



L'ARBRE AGRICOLE (Agroforesterie)

Quand l'Arbre (re)trouve sa place au sein des champs, lorsqu'il est associé intelligemment aux cultures et parfois à l'élevage, il définit une pratique agricole aux origines anciennes mais résolument moderne : l'agroforesterie.

L'Occitanie témoigne d'une grande diversité de pratiques agroforestières traditionnelles : la chânaie des Causses autrefois plus ouverte (parcours et landes boisées) et typiquement sylvo-pastorales ; les prés-vergers du Tarn, de l'Aveyron (de pommiers et de cerisiers), de Lozère, du piémont pyrénéen et cévenol ; les Joualles des pays de Garonne, les coteaux nimois qui intercalent aux rangées de vignes des lignes d'arbres fruitiers ; les Hautains de Gascogne où les arbres (érables, ormes...) se mêlent aux ceps de vignes et servent parfois de supports vivants.

Face aux enjeux d'aujourd'hui et aux défis à venir, de nouvelles formes d'agroforesterie moderne se développent dans notre région.



Arbres remarquables

Tous les arbres sont des êtres vivants extraordinaires par leurs capacités d'adaptation et par leurs capacités à améliorer leur environnement. Parmi ces arbres, certains sont remarquables et mis en lumière en tant qu'arbres remarquables selon des critères variés : leur âge, leur dimension, leur forme, leur

histoire, leur rareté botanique, leur situation, mais surtout l'attention que leur porte le propriétaire du terrain où ils sont installés.

Chacun peut participer à des recensements en signalant un arbre exceptionnel qu'il a découvert, par exemple auprès de l'AFAC Occitanie.

Cette distinction d'arbre remarquable permet souvent de les protéger par un classement ou une inscription dans les documents d'urbanisme.

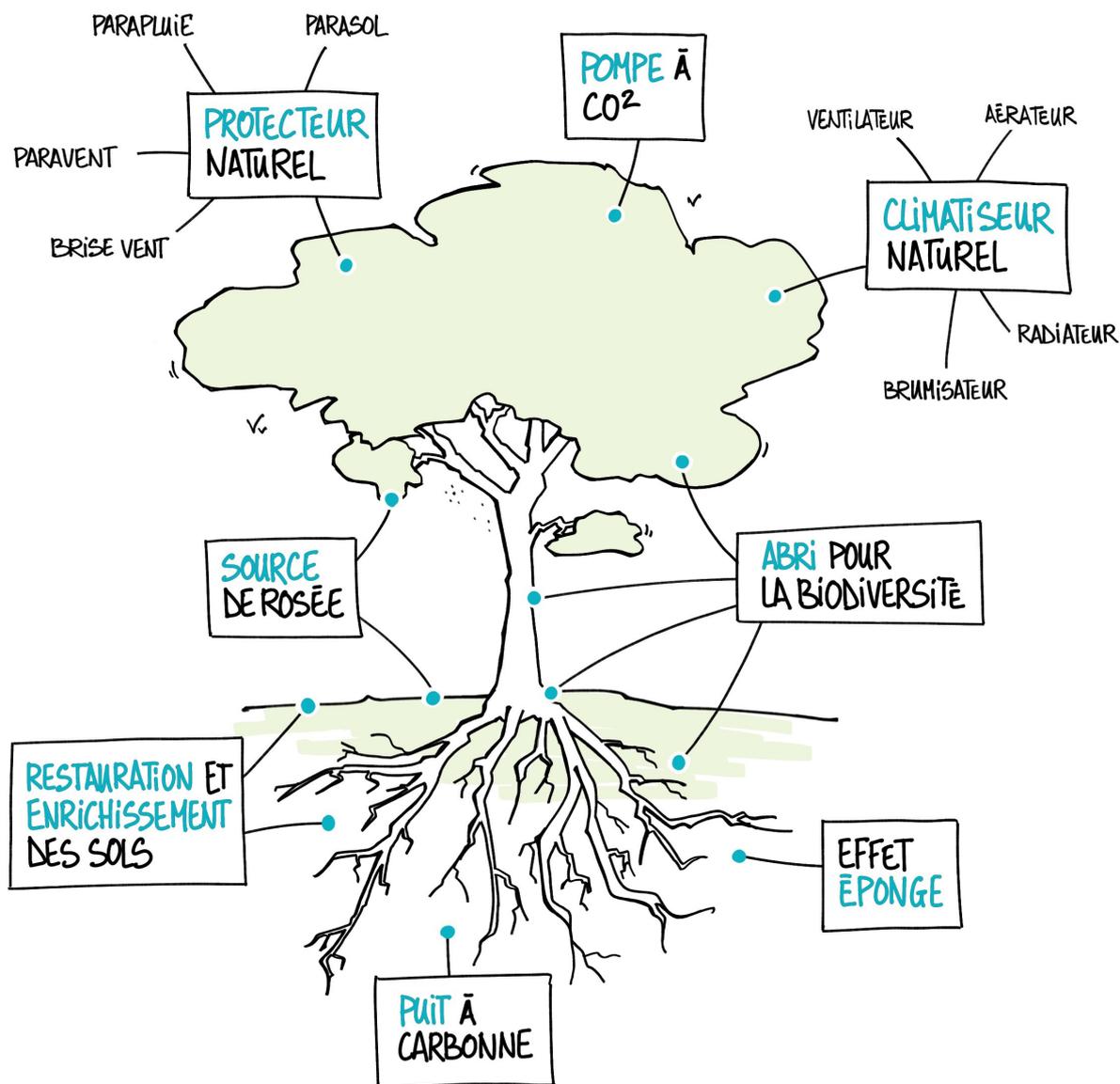
Pin parasol, Tarn



L'ARBRE UN ENJEU COLLECTIF...

L'arbre, au-delà de la beauté qu'il dégage et de son apparente tranquillité, est un véritable acteur de la nature. Ses actions sont nombreuses : climatiseur naturel, abri pour la biodiversité, pompe à carbone, éponge... A la campagne ou en ville, il nous apporte de nombreux bienfaits.

L'ARBRE EST AU CŒUR DES SOLUTIONS CLIMAT !



Les arbres et les haies champêtres jouent un rôle environnemental et économique indéniable. Ils contribuent à préserver l'équilibre et le fonctionnement naturel de nos territoires, à l'heure où la disponibilité des ressources élémentaires, la maîtrise énergétique et la qualité des espaces représentent un coût économique et social (notamment pour la santé) de plus en plus élevé.

Rôle de préservation du sol, participation au cycle de l'eau, régulation du climat et diversité du vivant... les arbres et les haies d'espèces locales rendent de multiples services aux territoires. Abris pour la biodiversité et support de continuités écologiques, l'arbre doit être au cœur de toutes les démarches de restauration.

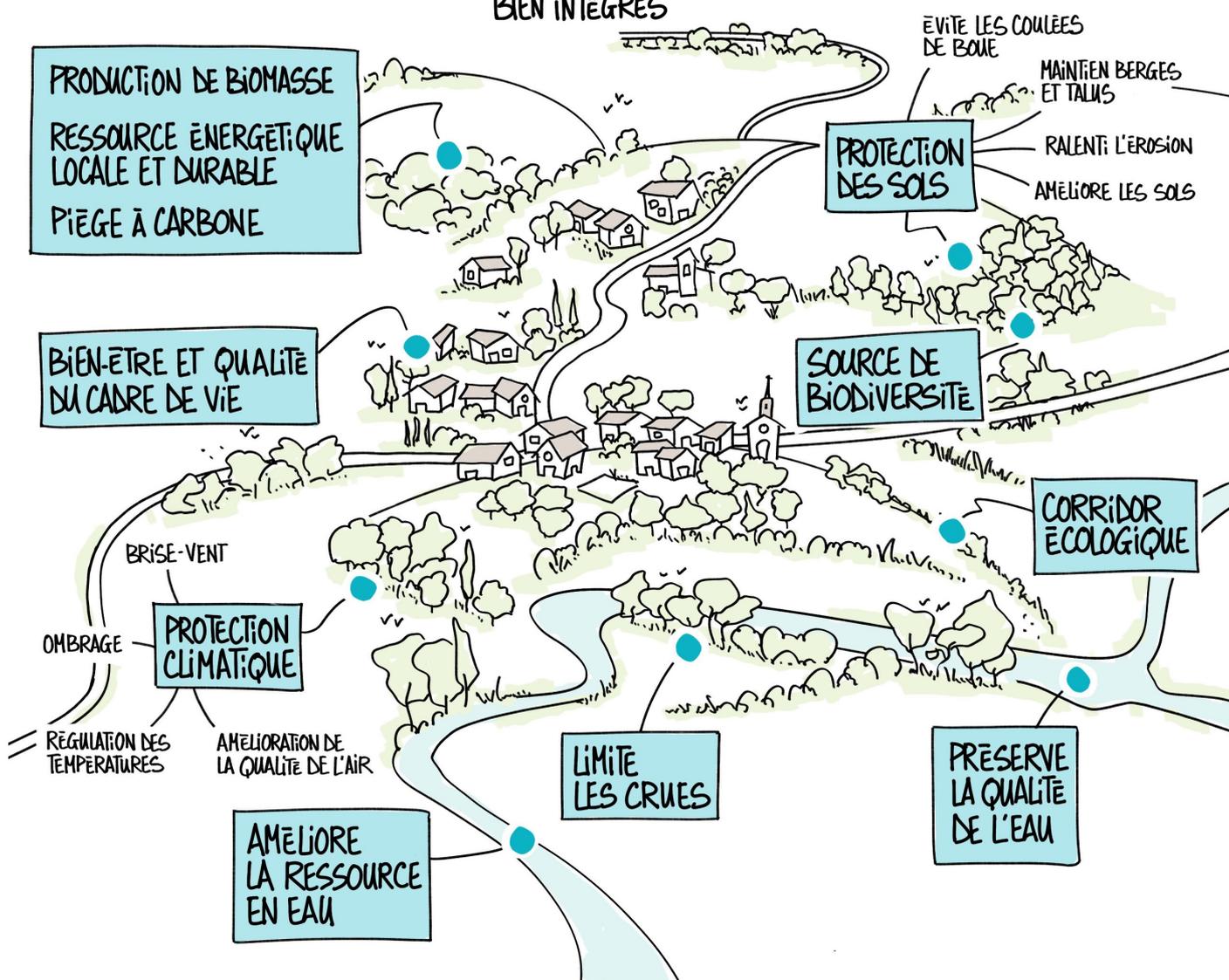
L'ARBRE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

... UNE DIVERSITÉ DE FORMES, D'ADAPTATION ET DE FONCTIONS ...

* PAYSAGE ATTRACTIF
ET AMBIANCES VARIÉES

* AMENAGEMENTS
BIEN INTÉGRÉS

* TERRITOIRE PLUS ÉQUILIBRÉ
ET FONCTIONNEL



Nos espèces locales : une chance pour la biodiversité !

Un chêne peut héberger jusqu'à 284 espèces d'insectes, une aubépine 149, un orme champêtre 82 et un frêne 41, un arbre têtard (formation d'un arbre par une taille spécifique, comme la Trogne) plus d'une centaine d'espèces dans le bois mort et dans ses nombreuses cavités.





CHEZ SOI, UN COMPAGNON BIEN UTILE

Autour des maisons et des jardins, les haies sont le plus souvent installées pour clôturer, séparer des espaces ou préserver son intimité.



STOP aux murailles vertes

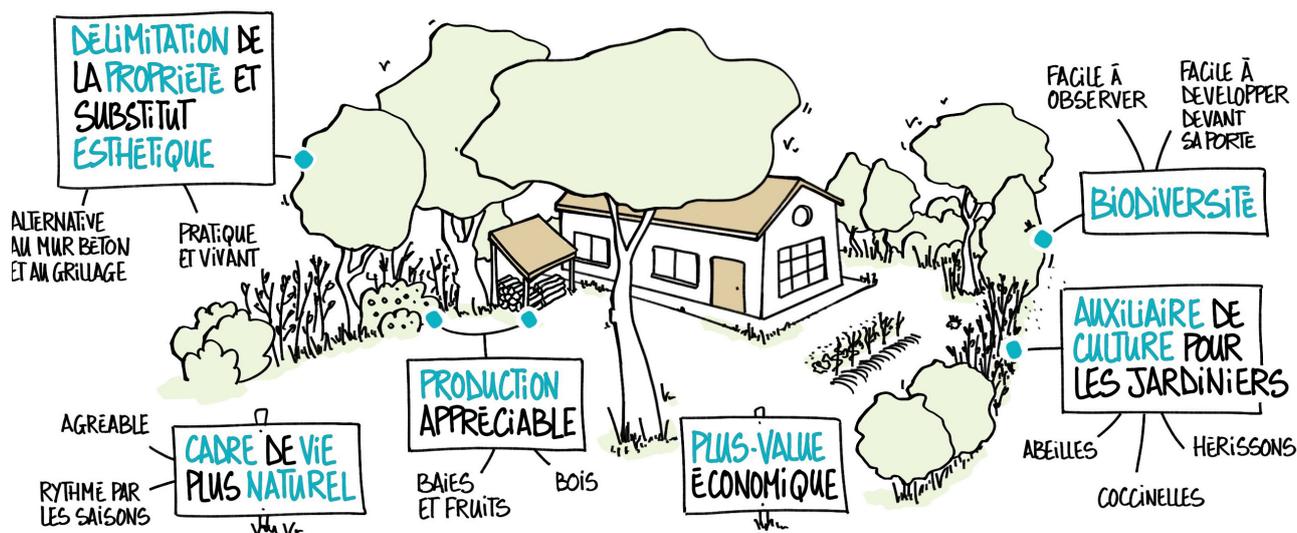
Lorsqu'on accède à la propriété, très vite se pose la question de la végétalisation, pour clôturer son jardin. Trop souvent des espèces exotiques comme le thuyas, le Laurier palme, le cyprès de Leylandii et autres sapinettes sont utilisées pour constituer des haies très denses, monotones, sensibles aux maladies, allergènes et destructrices de biodiversité. On appelle ces haies des "murailles vertes" ou du "béton vert".



Il existe une alternative à ces murailles vertes : choisir des essences locales diversifiées et adaptées au sol ainsi qu'à l'exposition de notre jardin qui pourra évoluer au fil des saisons, tout en limitant l'arrosage, les maladies, les traitements, la mortalité due au gel, etc. Les arbres et arbustes locaux offrent une belle diversité de fleurs, de feuillage, de forme, de couleurs, de senteurs, de baies et de fruits.



... LES BIENFAITS DES ARBRES ET ARBUSTES CHEZ SOI ...



L'UTILE EST AGRÉABLE !

En plantant, nous contribuons tous aux grands défis de notre Terre, comme la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Mais planter un arbre c'est aussi :

Etre gourmand :

Pommes, amandes, cerises... pourquoi ne pas planter quelques fruitiers, des tilleuls pour des tisanes ou des lauriers sauce pour la cuisine !

Créer son paysage :

Chaque essence possède une silhouette et une floraison particulières, ainsi que des variations saisonnières du feuillage. Cette diversité offre une large palette de formes et de couleurs à valoriser.

Partager des moments conviviaux :

Planter avec ses enfants, les écoles, les aînés, les voisins, le quartier, les agriculteurs, la commune, l'arbre est LA bonne excuse pour partager des moments conviviaux.



Témoignage

Anthony - habitant de l'Aude

"J'ai souhaité planter une haie afin de maintenir un talus en bord de route. Je me suis fait accompagner par l'association Arbres et Paysages 11. Trois ans plus tard, satisfait des résultats obtenus, j'ai demandé des conseils afin de planter une haie champêtre pour délimiter mon jardin. Cette haie protège aujourd'hui mon potager du soleil trop fort en été et du gel en hiver. J'observe également beaucoup plus d'insectes pollinisateurs notamment et moins de ravageurs.

Étant élu de ma commune j'ai mobilisé le conseil municipal pour que des chantiers participatifs de plantation avec les habitants soient organisés en lien avec l'association Arbres et Paysages 11"



Concevoir son projet

La plantation d'un arbre ou d'une haie est un engagement sur le long terme, il est impératif de bien concevoir ce projet. Vous pouvez vous faire accompagner par un conseiller technique.

Appréhender le lieu de plantation, son sol et le climat, les distances réglementaires, les usages, la saison de plantation... autant de paramètres à prendre en compte pour réussir votre projet.

Adapter le choix du type de haie et sa composition en fonction des services attendus (attire pour les pollinisateurs, accueil des auxiliaires du jardin, alimentation des animaux, amélioration du microclimat, esthétique...). Par exemple, on s'oriente vers des végétaux à feuillages persistants pour créer un effet occultant toute l'année.

Imaginer et concevoir un projet d'aménagement est possible à tout moment. Cependant la réalisation des travaux de préparation du sol doit être anticipée dès l'automne pour que la plantation soit effectuée en période hivernale.



Planter... ou laisser faire la nature

Avant même d'envisager la plantation, il est possible de valoriser la végétation spontanée. Pour cela, rien de plus simple, il vous suffit de délimiter un secteur sans entretien. Les « mauvaises herbes » (végétaux pionniers) coloniseront rapidement cette zone. Cette phase d'embroussaillage, souvent peu appréciée, est pourtant essentielle : **c'est à l'abri de ces broussailles et grâce à leur protection, que vont se développer des arbres et arbustes qui constitueront votre haie.**

Cette technique, appelée « Régénération Naturelle Assistée », peut être appliquée dans les jardins privés, comme en bord de route, ou dans les espaces verts ou agricoles.

LE BON ARBRE AU BON ENDROIT

Les végétaux doivent être choisis en fonction du **lieu de plantation**, en tenant compte :

- du **sol** (lourd ou léger, plus au moins drainant et caillouteux, sec ou humide, acide, calcaire, profond ou superficiel, peu ou très vivant - vers de terre et autres habitants du sol...).
- du **climat local** (températures et pluies, altitude, distance à la mer, exposition - ombragée, mi-ombragée ou ensoleillée, vents dominants, gelées, etc).
- de la végétation existante.

A partir de ces renseignements, il vous sera plus facile d'échanger avec le pépiniériste local ou le conseiller technique.

Inspirez-vous de l'existant !

La végétation naturelle peut vous donner de précieux renseignements sur les espèces adaptées aux conditions locales. S'en inspirer augmentera vos chances de réussite.

Il est nécessaire de s'interroger sur la place disponible (distances aux chemins, réseaux d'eau/électricité, bâtiments...) en imaginant la taille future des végétaux (aussi bien les branches que les racines!). Certains arbres peuvent dépasser 30 m de hauteur à l'âge adulte, et les arbrisseaux peuvent devenir assez volumineux avec le temps.

Pensez à en parler à vos voisins !

Pensez à associer vos voisins à la conception de votre projet, cela permet de maintenir de bonnes relations et c'est indispensable lorsqu'il s'agit de haies mitoyennes.

QUELQUES RAPPELS SUR LA RÉGLEMENTATION

Lors de l'implantation, respectez les bonnes distances selon la réglementation et les usages locaux.

Exception faite des haies mitoyennes, les distances de plantation en limite de propriété sont (art. L.671 et suivants du code civil) :

- 50 cm minimum pour un végétal < 2 m à l'âge adulte ;
- 2 m minimum pour un végétal > 2 m à l'âge adulte.

Le long d'une voirie, les distances de plantation sont :

- 2 m minimum du bord du domaine public routier (routes départementales et communales) (art. R 116-2 du code de la voirie routière) ;
- distance définie par arrêté préfectoral dans chaque département pour le domaine public routier national (route nationale) ;
- pas de condition de distance ni de hauteur par rapport à un chemin rural, sauf s'il y a un arrêté municipal (code rural).

Attention, votre terrain peut être **soumis à une servitude de visibilité** (art.L 114-1 à 8 du code de la voirie). Des règles spécifiques peuvent alors s'appliquer en lien avec la sécurité des aménagements routiers (visibilité aux carrefours, dans les virages étroits...).

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol du domaine public routier (routes nationales, départementales et communales) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires (article D 161-24 du code rural et de la pêche maritime).

Dans tous les cas, **il est nécessaire de se rapprocher de sa mairie pour obtenir les règles locales** (charte paysagère, plan local d'urbanisme, servitudes) liées à la plantation ou l'entretien des haies.



CHOISIR SES PLANTS ET DIVERSIFIER SA COMPOSITION

Les plantes locales hébergent la biodiversité la plus importante. Une palette végétale locale et diversifiée permet de rendre sa haie attractive, en associant des végétaux aux développements variés (arbres, arbustes et arbrisseaux).



La réussite de votre projet est liée au choix d'espèces adaptées au site de plantation. Voici quelques exemples d'arbres présents naturellement en Occitanie (*photo page suivante*)



Cormier *Sorbus Domestica*



Alisier terminal *Sorbus terminalis*



Chêne blanc *Quercus pubescens*



Chêne kermes *Quercus ilex*



Troëne commun *Ligustrum Vulgare*



Nerprun purgatif *Rhamnus frangula*



Nerprun alatern *Rhamnus alaternus*



Viorne tin *Viburnum tinus*



Viorne lantane *Viburnum lantana*



Charme commun *Carpinus betulus*



Cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*



Prunellier *Prunus spinosa*



Aubepine à un style *Crataegus monogyna*



Filaire à feuille étroite *Phillyrea angustifolia*



Arbousier commun *Arbutus unedo*



Frêne à feuilles étroites *Fraxinus angustifolia*



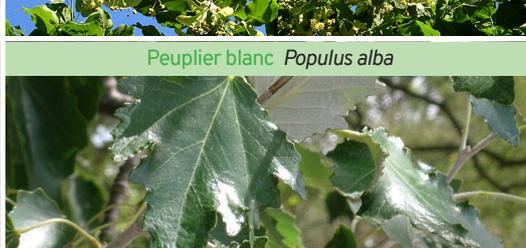
Tilleul à petites feuilles *Tilia cordata*



Eglantier des chiens *Rosa canina*



Saule Blanc *Salix alba*



Peuplier blanc *Populus alba*



Pommier sauvage *Malus communis*



Poirier sauvage *Pyrus communis*



Poirier à feuilles d'amandier *Pyrus spinosa*



Prunier myrobolan *Prunus cerasifera*



Cerisier de Sainte Lucie *Prunus mahaleb*



Érable champêtre *Acer campestre*



Pistachier lentisque *Pistacia lentiscus*

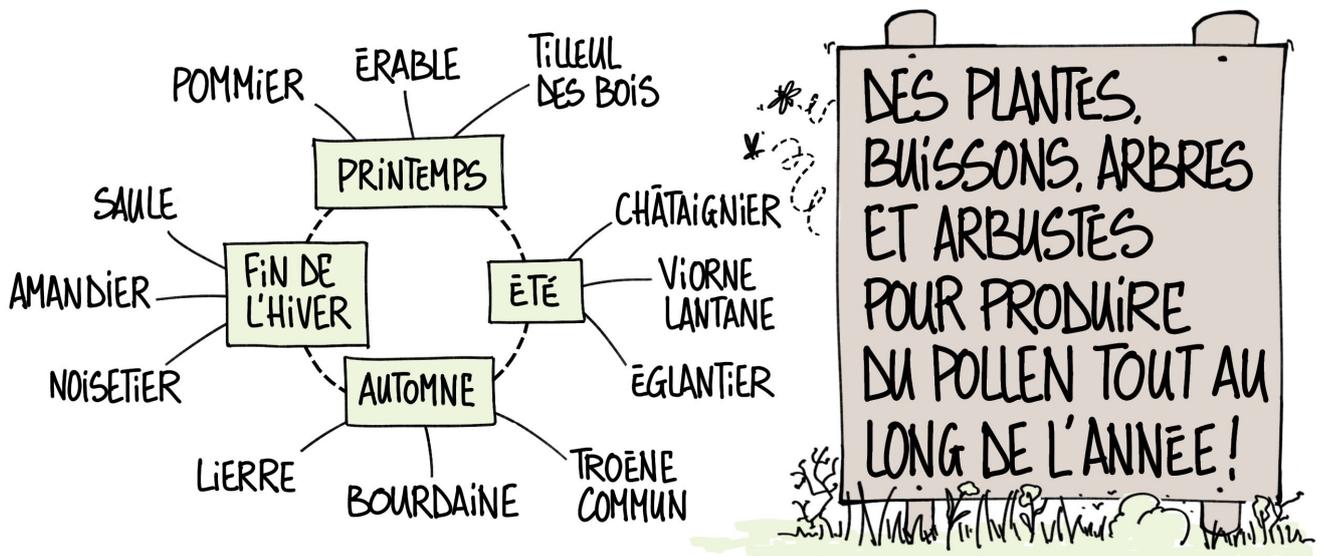


Soutenir les pollinisateurs, une action à la portée de tous !

En 30 ans, la mortalité annuelle des insectes a été multipliée par 4. Or un tiers de l'alimentation mondiale dépend de la bonne santé des insectes pollinisateurs (comme les abeilles) qui assurent 80% de la fécondation des plantes. Ces disparitions sont notamment liées à une uniformisation des paysages, la monoculture, l'emploi massif d'engrais et de pesticides et à la raréfaction des haies.

Nous pouvons tous nous mobiliser pour favoriser la préservation des insectes. Replanter des haies est l'une des solutions la plus facile à mettre en œuvre. Jardins, parcs, espaces publics, espaces délaissés (friches), bordures de terres agricoles ou de voiries sont autant d'opportunités pour améliorer les conditions de vie des pollinisateurs.

Quelques exemples de plantes pour diversifier sa haie et garantir du pollen de mars à octobre :



Plantes Exotiques Envahissantes, un risque sous-estimé

Une **Plante Exotique Envahissante** (PEE) est une plante introduite volontairement ou non par l'Homme hors de sa zone géographique naturelle et pouvant envahir rapidement le territoire d'introduction au détriment des espèces locales, mais aussi avec un **effet néfaste sur la santé et l'économie humaine**. Tout citoyen ou collectivité peut participer à la lutte contre ces espèces en évitant de planter ou de déplacer ces espèces, voire même en les détruisant.

Voici quelques exemples de Plantes Exotiques Envahissantes répandues dans nos territoires et à ne surtout pas planter chez vous !

Buddleia du père David ou «arbre à papillons» (*Buddleja davidii*), Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*), Faux acacia (*Robinia pseudoacacia*), Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), Olivier de Bohème (*Elaeagnus angustifolia*), Faux indigo du désert (*Amorpha fruticosa*), Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*), Erable negundo (*Acer negundo*), Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*), Cerisier tardif (*Prunus serotonina*), Aulne vert (*Alnus alnobetula*)...

TROUVER LE BON PLAN(T) !

ACHETER OU RÉCOLTER ?

Les plants qui poussent naturellement autour de chez soi sont souvent les plus locaux que l'on puisse trouver. Pour une transplantation réussie, il faut veiller à récolter de jeunes plants afin de conserver la majorité des racines lors de leur extraction, seule garantie de leur bonne reprise.

Récolter avec l'accord du propriétaire

Attention ! La récolte doit être réalisée sur son propre terrain ou avec l'accord du propriétaire. La législation interdit la cueillette clandestine qu'elle assimile à un vol.

Acheter ses plants s'avère judicieux pour de gros projets de plantation pour lesquels la récolte devient vite longue et fastidieuse.





La marque Végétal local, de la graine à la parcelle

La marque collective “Végétal Local” a été créée en 2016 pour assurer la provenance locale des plants. L’objectif est de proposer aux planteurs des végétaux issus de graines récoltées sur le territoire régional, afin d’obtenir des arbres adaptés aux conditions locales, et conserver un vaste patrimoine génétique pour une plus grande adaptation aux changements climatiques ou aux maladies.

<https://www.vegetal-local.fr/>

La filière de production de plants « Végétal Local » s’organise en Occitanie. Le réseau AFAHC Occitanie y participe en récoltant des graines de végétaux champêtres sur les quatre régions naturelles que sont Méditerranée, Pyrénées, plaine du Sud-Ouest et Massif Central. Ces graines sont confiées à des pépinières elles-mêmes labellisées « Végétal local » qui les font germer pour les mettre ensuite à disposition des projets de plantations.

Pour trouver les producteurs de plants « Végétal local » de votre territoire, rendez-vous sur

<https://www.vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche>



EN POT OU EN RACINE NUE ?

Les plants en racines nues sont à favoriser car ils ont un système racinaire plus dense, ayant poussé directement dans la terre. La plantation devra avoir lieu en hiver en prenant soin de protéger les racines du soleil et du vent.

Les plants en pots ou en godets sont parfois plus faciles à trouver en pépinière ou en jardinerie. Ils présentent l’avantage de pouvoir être plantés sur une plus longue période, de l’automne au printemps.

PETITS OU GRANDS PLANTS ?

Les jeunes plants (de 1 à 3 ans ou moins de 1 mètre de hauteur) sont à favoriser car ils présentent de nombreux avantages : faible coût, très bonne reprise et facilité de plantation. **Ils nécessitent peu d’entretien** et n’ont pas besoin de tuteurs.

Les plants plus grands nécessitent plus de soin : arrosage plus régulier, tuteurage des arbres. S’ils sont plus grands, ils poussent en général lentement les premières années car ils mettent plus de temps à s’habituer à leur nouveau site de plantation. Ainsi, il n’est pas rare qu’un jeune plant rattrape la hauteur d’un plus grand en quelques années !

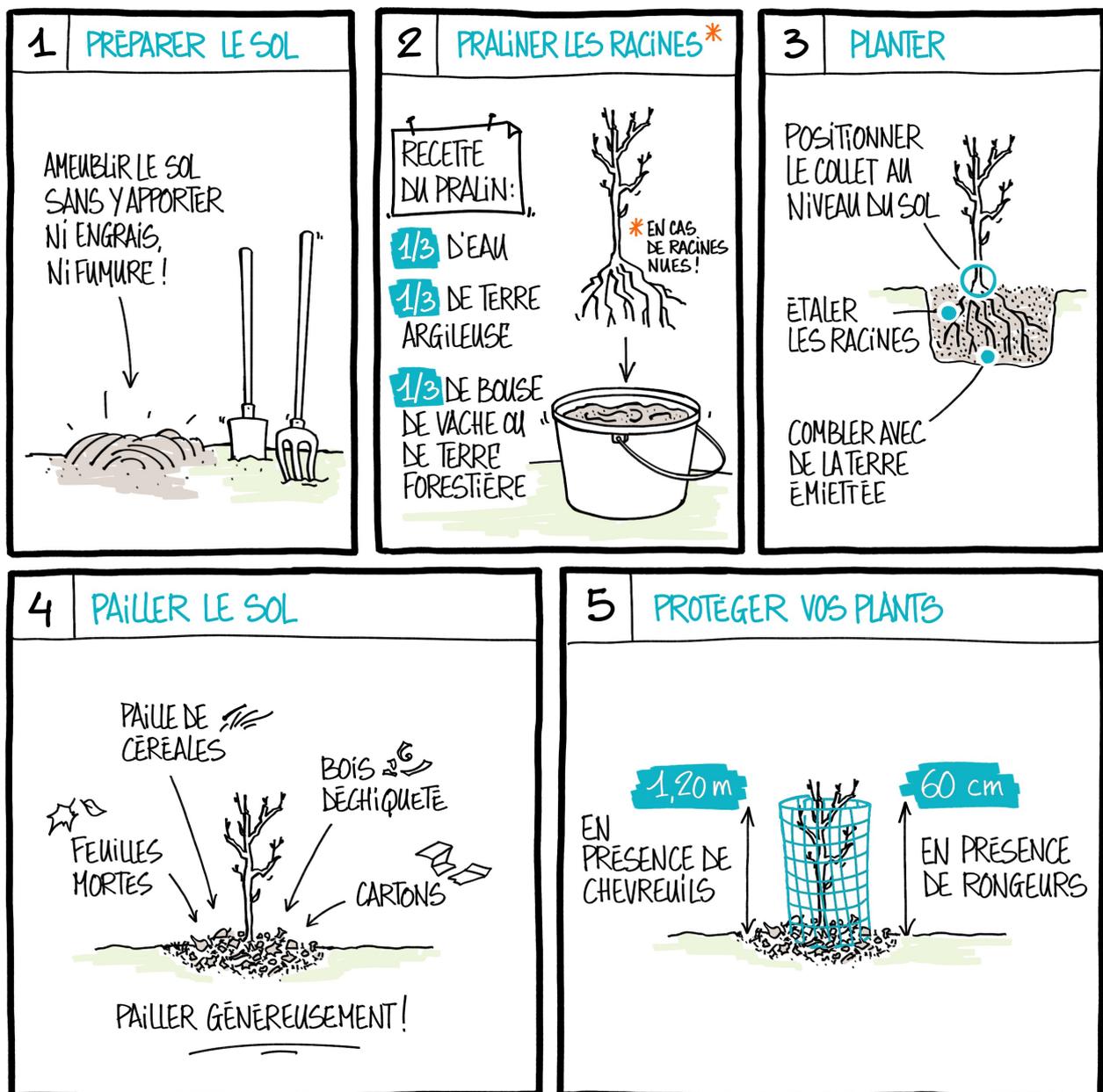




Planter

Tous les projets de plantation (haies, arbres isolés, alignements, bosquets...) suivent les mêmes grands principes :

- préparer le sol de manière adéquate ;
- couvrir le sol à l'aide d'un paillis biodégradable après plantation ;
- protéger les plants des agressions animales ou climatiques.



PRÉPARER LE SOL

La préparation du sol est une opération souvent négligée et pourtant elle **constitue la meilleure garantie de reprise et de croissance future des plants**. Les zones de plantations seront préalablement préparées (dessouchage, broyage, fauchage, ameublement du sol...) pour optimiser la reprise racinaire des plants.

Le travail en profondeur (30 à 40 cm) réalisé au moins 15 jours avant les plantations est indispensable à la réussite du projet. Cette action va permettre d'assouplir le sous-sol en respectant les couches de sol afin que les racines puissent s'ancrer profondément et se procurer l'eau et les éléments minéraux indispensables à la vie de l'arbre. Le retournement du sol est à éviter.

Si vous ne pouvez pas travailler le sol mécaniquement : faire des trous de 40x40x40 cm en prenant soin de ne pas inverser les couches du sol, c'est-à-dire que les 20 premiers centimètres de terre (les plus riches) enlevés doivent être remis en surface après plantation.

Du terreau ou du fumier décomposé peut être apporté pour enrichir la terre et favoriser la reprise des plants. L'utilisation d'herbicides, de pesticides et d'engrais chimique est à proscrire.

METTRE EN TERRE LES PLANTS

Si la plantation est décalée dans le temps, les plants en racines nues doivent être stockés dans du sable ou de la terre de jardin à l'abri des gelées et du vent.

1

Avant de planter, **les racines fines peuvent être taillées**, afin de supprimer les éventuelles parties cassées ou desséchées, et favoriser une reprise saine.

3

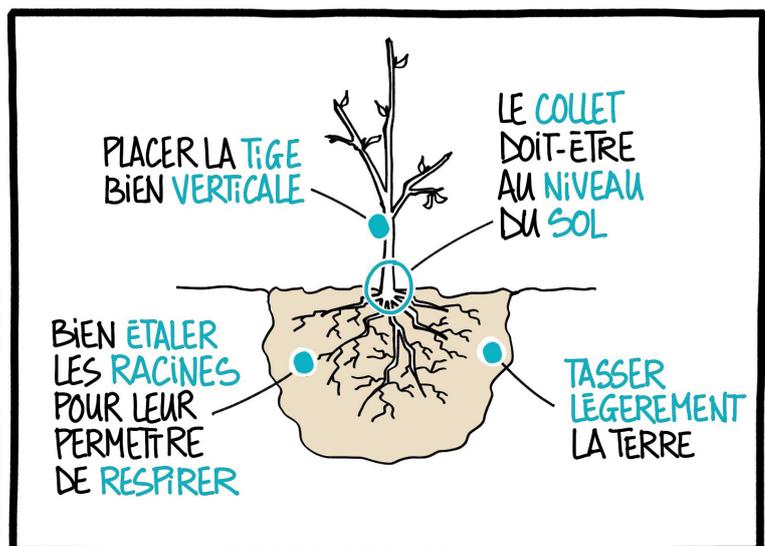
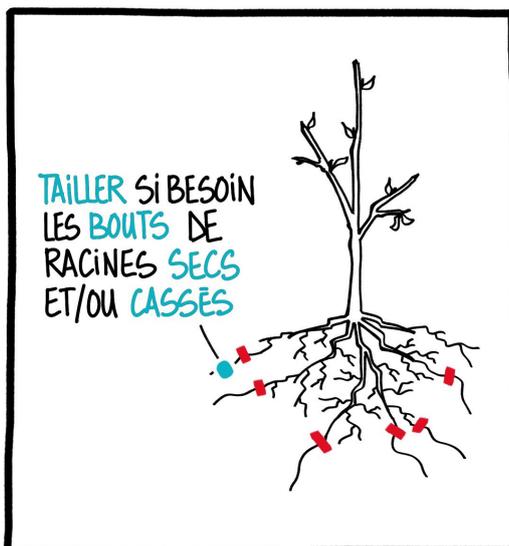
Les plants doivent être immédiatement mis en terre après avoir été pralinés, en veillant à leur **bon positionnement** (racines étalées, collet hors sol, tige verticale)

2

Pour assurer une meilleure reprise **des plants à racines nues**, les racines doivent être enrobées **dans un pralin** (1/3 d'eau, 1/3 de terre argileuse, 1/3 de terreau/compost/fumier). Le pralinage permet d'éviter aux racines de sécher au contact de l'air, et favorise la reprise des jeunes plants en apportant un substrat riche.

4

Un arrosage doit être réalisé juste après la plantation afin de bien plaquer la terre aux racines.



Dans le cas de plants en godet, la mise en terre se fait en conservant la motte. Préalablement, il est important de bien faire tremper les pots dans un seau d'eau. Avant de planter, pensez à bien sortir le plant du pot !

COUVRIR LE SOL

Couvrir le sol avec du paillage permet de maintenir des conditions optimales pour le développement des plants.

Le paillage empêche la pousse des herbes qui pourrait concurrencer les jeunes plants et maintient une atmosphère chaude et humide tout en permettant au sol de respirer.

Favoriser des paillages biodégradables et à base de matière naturelle afin d'éviter une pollution de l'environnement (paillage plastique).

Paillage naturel



Si votre paillage est constitué de végétaux broyés (paille, broyats de bois...), il sera mis en place après la plantation des arbustes. Pour être efficace, une épaisseur de paillage d'au moins 20 cm est nécessaire.

Les copeaux de bois ou d'écorce, plaquettes de feuillus sont plus durables que les pailles. Ils nourrissent le sol et supportent mieux les aléas climatiques.

La paille convient aux zones les moins venteuses et devra être renouvelée tous les 2 ans en moyenne. D'autres paillages existent, comme le paillage manufacturé.



PROTÉGER DES ANIMAUX

Les premières années, la présence d'herbivores (bétails, lapins, lièvres, chevreuils, cerfs...) peut endommager les plants et nécessiter une protection, qui devra toutefois être retirée au bout de 3 ans (pour ne pas gêner le développement des plants).

Pour des plants plus grands, **le maintien des ronces permet de limiter l'accès aux arbustes** et de détourner l'attention des herbivores.

Plants protégés du bétail par une clôture



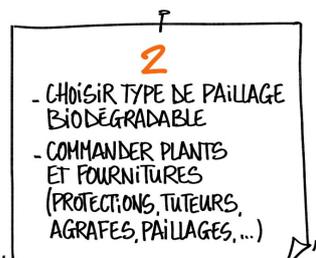
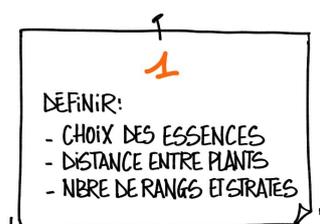
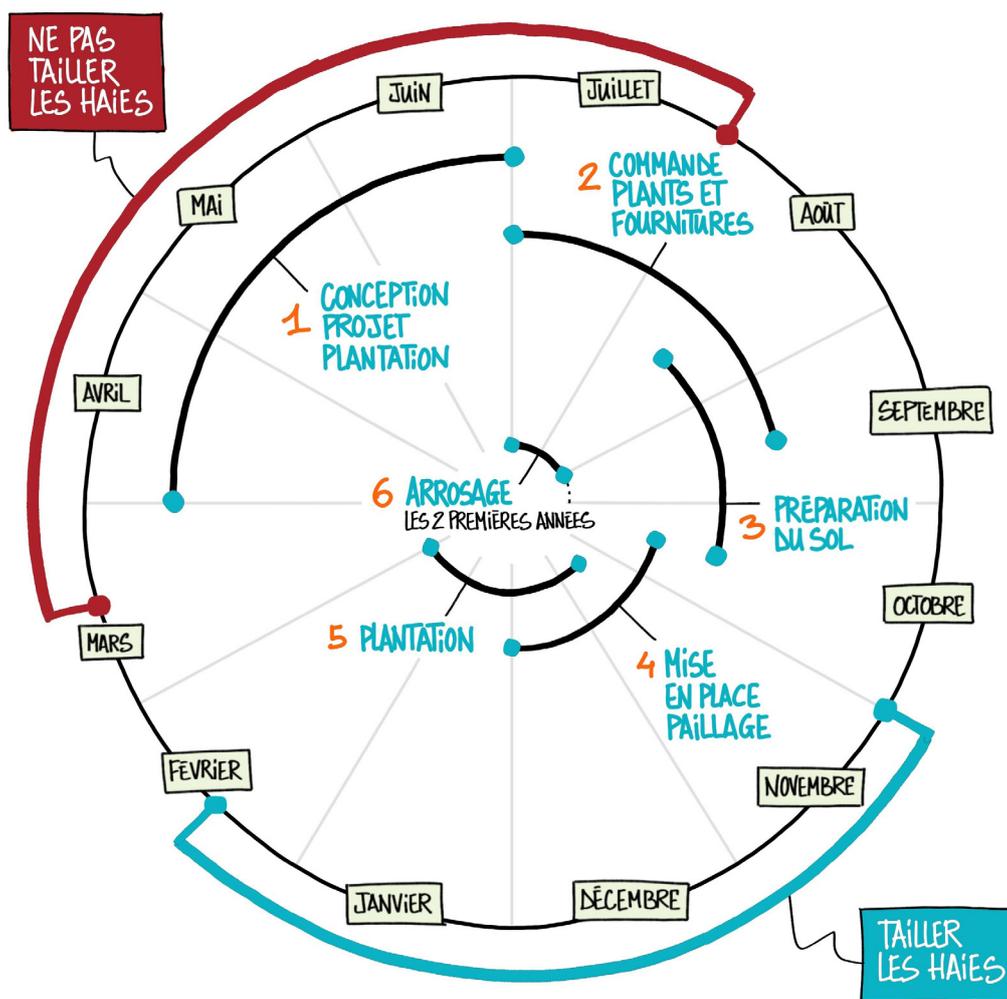
ACCOMPAGNER SES JEUNES PLANTS

Votre haie est maintenant plantée !

Durant les premières années après la plantation :

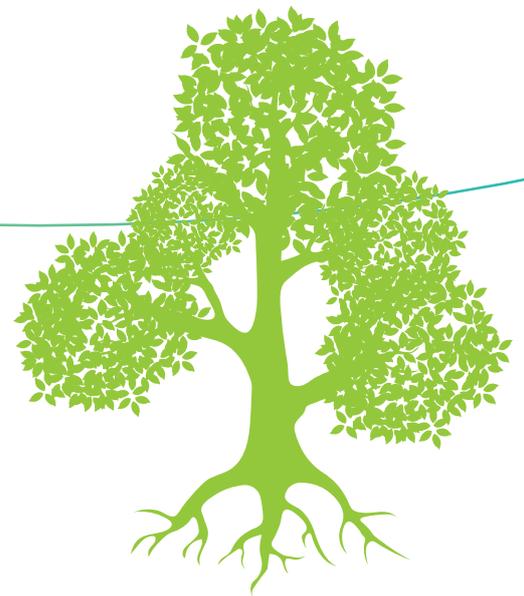
- **arroser** vos arbustes en cas de fortes chaleurs. Afin de favoriser un développement des racines en profondeur, faites des arrosages espacés mais abondants (15 à 40 l par plant) plutôt que des arrosages fréquents mais faibles. On simule un gros orage.
- **désherber** au pied des plants afin de limiter la concurrence à l'eau et à la lumière indispensables pour la pousse des jeunes plants. Ne pas utiliser de désherbage chimique !

ACCOMPAGNER LES JEUNES PLANTS !





Entretenir : les grands principes



ARBRES ET HAIES LIBRES

Haie libre de 10 ans



La taille est toujours un acte traumatisant pour les végétaux. **Ils n'ont pas besoin d'être taillés pour vivre et se développer.** C'est pour cette raison qu'il faut bien avoir anticipé la place qu'ils vont prendre et les avoir choisis en conséquence.

Sans taille, moins de travail et de déchets verts !

Les végétaux cherchent toujours à atteindre leur volume maximal ; étêter un arbre ne l'empêchera pas de pousser en hauteur. En revanche, cette coupe va le fragiliser et peut le rendre à terme dangereux car les plaies de taille sont la porte ouverte à des attaques de champignons par exemple.

Étêtage inutile de Peupliers qui les fragilise et les rend dangereux



Le Lierre, une espèce pas si ordinaire

Le Lierre n'est pas un parasite de l'arbre, il puise sa nourriture dans le sol. C'est une liane qui se sert de l'arbre comme d'un tuteur et vit avec lui en parfaite harmonie. Il n'est jamais responsable de la mort d'un arbre ; s'il prend le dessus c'est parce que l'arbre est fragile, malade ou mourant. Au contraire, il le défend de nombreuses attaques parasitaires et protège son tronc des coups de soleil.

Le lierre héberge un grand nombre d'insectes. Sa floraison tardive (octobre-novembre) offre aux abeilles leur dernière récolte de pollen avant l'hiver, ses fruits sont une ressource hivernale prisée par les oiseaux.

C'est aussi **un grand dépollueur** qui peut éliminer de grandes quantités de Benzène produites par les gaz d'échappement.



LA LARGEUR DE LA HAIE

Une largeur d'au moins 2m doit être conservée pour une haie champêtre en bonne santé.



Le sur-entretien est une des premières causes de disparition des haies champêtres en France

LES PIEDS DANS L'HERBE

Pied de haie enherbée



Une fois la plantation bien installée (plus de 3 ans), laissez l'herbe se développer à son pied afin de favoriser la biodiversité. **L'absence d'entretien permet l'apparition des plantes herbacées qui augmentent la diversité de la haie.** Les herbicides et pesticides, ainsi que le brûlage, sont à proscrire pour maintenir une haie en bonne santé.



TAILLER, UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES

La taille n'est pas nécessaire aux arbres et arbustes contrairement aux idées reçues ! Elle peut toutefois être utile dans certains cas.

Quelques règles simples permettent de limiter le stress des végétaux lié à l'entretien.

UNE COUPE FRANCHE

À la suite d'une taille, les végétaux peuvent refermer une plaie si celle-ci est bien nette. Ils le feront d'autant plus vite que le diamètre de la branche taillée est petit et que l'arbre est bien adapté à son milieu d'implantation.

Le choix et l'entretien des outils de taille est donc primordial :

- les outils à main (sécateur, scie à main ou emmanchée, échenilloir) s'utilisent pour former les plants, en coupant les branches de diamètre inférieur à 5 cm,
- le taille-haie permet de contenir la largeur et la hauteur,
- la tronçonneuse permet de couper les branches de plus gros diamètre.

Entretien des espaces publics et des parcelles agricoles

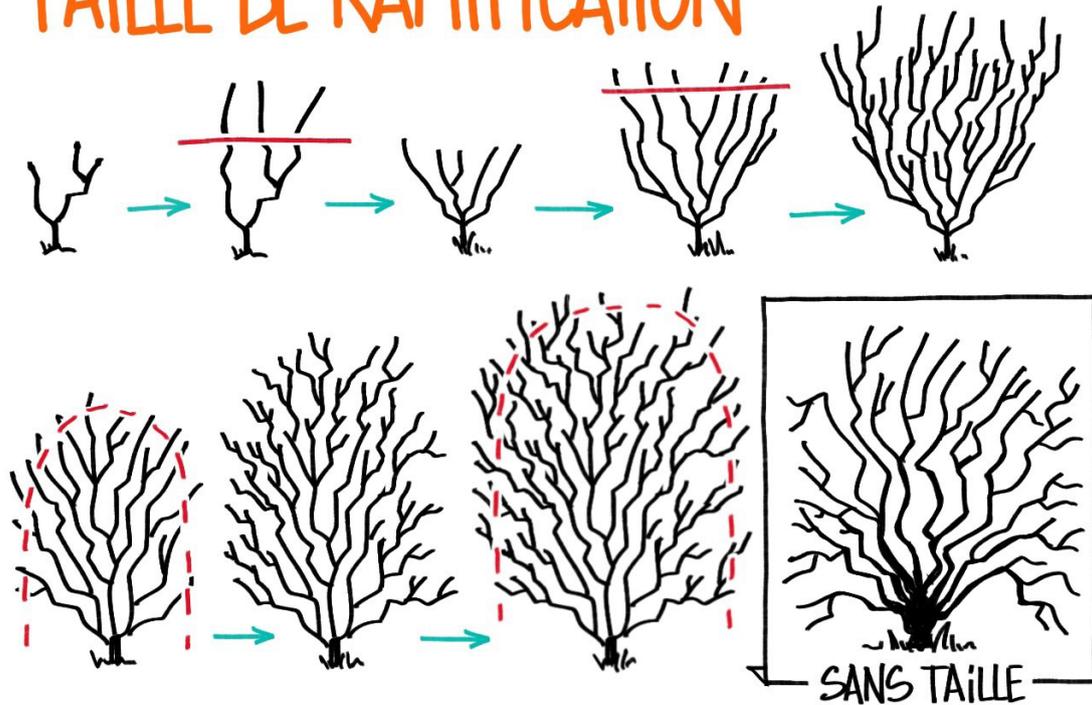
En collectivité ou en milieu agricole, l'outil mécanique le plus répandu pour l'entretien des haies est l'épareuse. Souvent mal utilisée, elle **entraîne des dégâts irréversibles et réduit fortement la durée de vie des haies**. De plus, elle doit être passée tous les ans, ce qui empêche bon nombre de haies de fleurir et fructifier.

Des outils mécaniques alternatifs existent (lamier à couteaux, sécateur hydraulique, lamier à scies). Ils permettent des coupes franches et des interventions moins fréquentes. La formation du conducteur est également essentielle pour des interventions respectueuses des haies qu'il entretient.

FORMER LES JEUNES PLANTS

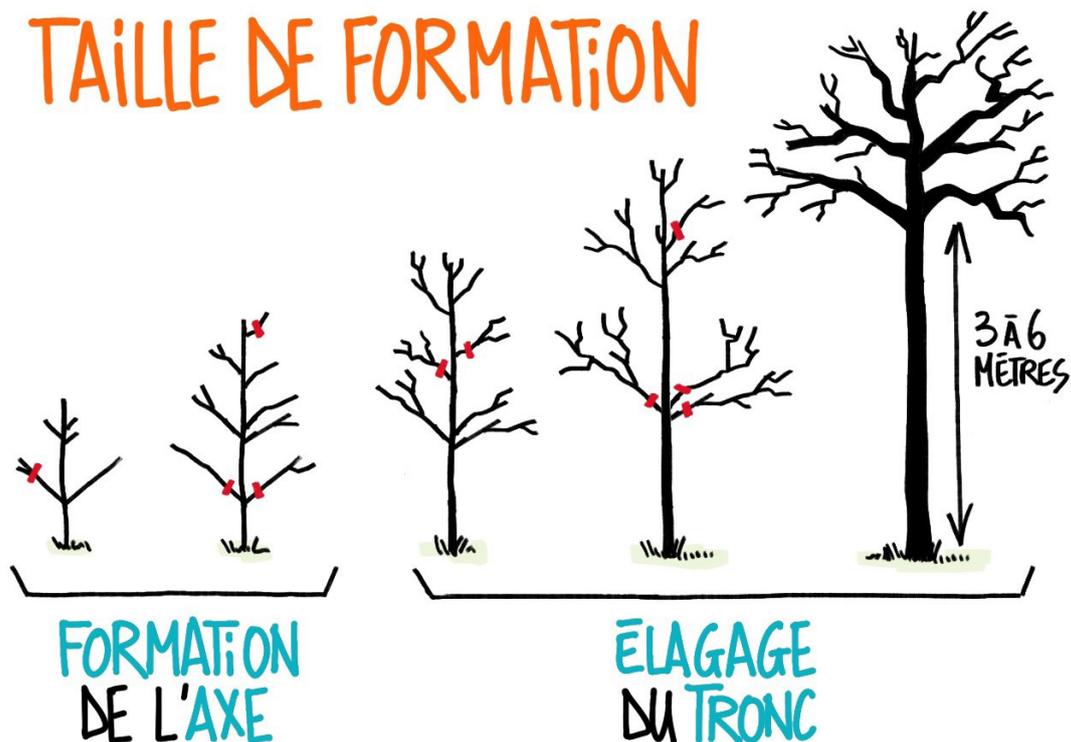
Pour créer rapidement un écran au vent ou aux regards, la **taille de ramification** des arbustes et arbrisseaux va permettre d'étoffer les plants dès la base. Elle se pratique en hiver, hors gel, et peut être répétée le nombre de fois nécessaire jusqu'à l'obtention du volume de branches souhaité.

TAILLE DE RAMIFICATION

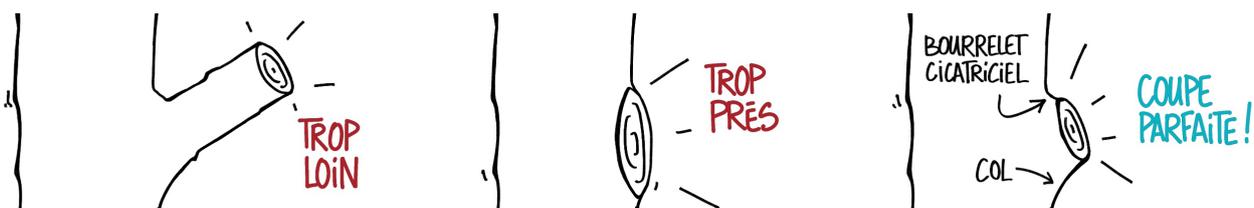


La **taille de formation** permet de former les arbres afin d'obtenir un tronc droit. Cette taille de formation est progressive, elle doit être réalisée tous les ans pendant les 20 premières années de la vie de l'arbre.

TAILLE DE FORMATION



Il est indispensable de couper la branche au bon niveau, afin de former un **bourrelet cicatriciel** qui permettra à l'arbre de refermer la blessure occasionnée.



Il existe des tailles spécifiques pour les arbres fruitiers ou pour produire du bois et/ou de la feuille dans le cas des trognes.

La Trogne : Usine à biodiversité

Arbre emblématique et patrimonial de l'Occitanie, la Trogne également appelé Têtard, est un arbre créé par les paysans afin de produire du fourrage pour le bétail. Elle est au carrefour de tous les rôles des arbres dans les campagnes : biodiversité, carbone, production fourragère, climat, qualité des sols, paysages.

Les cavités et le bois mort présents dans la trogne constituent des habitats propices au développement des oiseaux, insectes, champignons (nidification, abris, nourriture...). A ce titre, les trognes participent pleinement aux trames verte et bleue (corridors écologiques).

Puygouzon



RÉDUIRE L'EMPRISE DES VÉGÉTAUX SUR SON TERRAIN

Des tailles espacées dans le temps permettent aux plants de s'exprimer librement. Il faut néanmoins accepter que sa haie s'étale quelques années, avant de la rabattre à sa largeur initiale si besoin.

La taille d'entretien est à proscrire au printemps afin de respecter la faune qui utilise les végétaux à cette période pour nidifier et se reproduire.

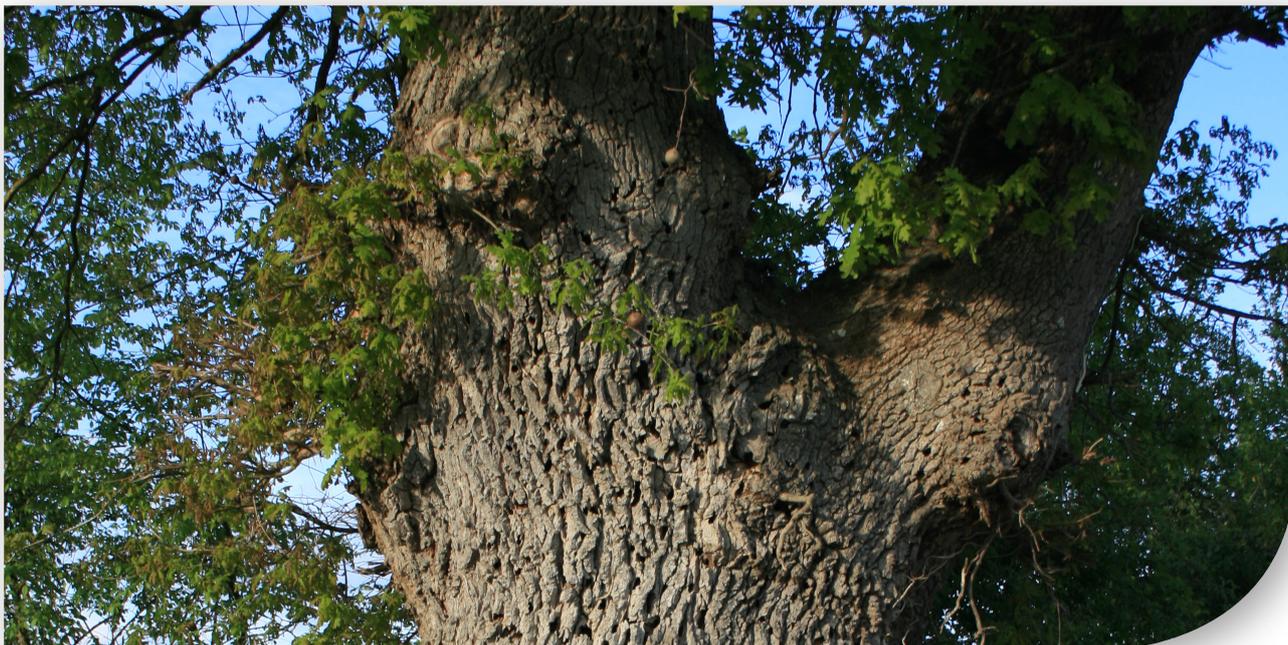
Déchets de taille : Produire son BRF

Le Bois Raméal Fragmenté ou BRF est issu du broyage de branches. Utilisé en paillage, il favorise la vie du sol et améliore sa structure. L'utilisation d'un broyeur permet de valoriser les résidus de taille directement sur place et de faire l'économie de la mise en déchetterie.



PROTÉGER LES VIEUX ARBRES

PAS D'ABATTAGE SYSTÉMATIQUE !

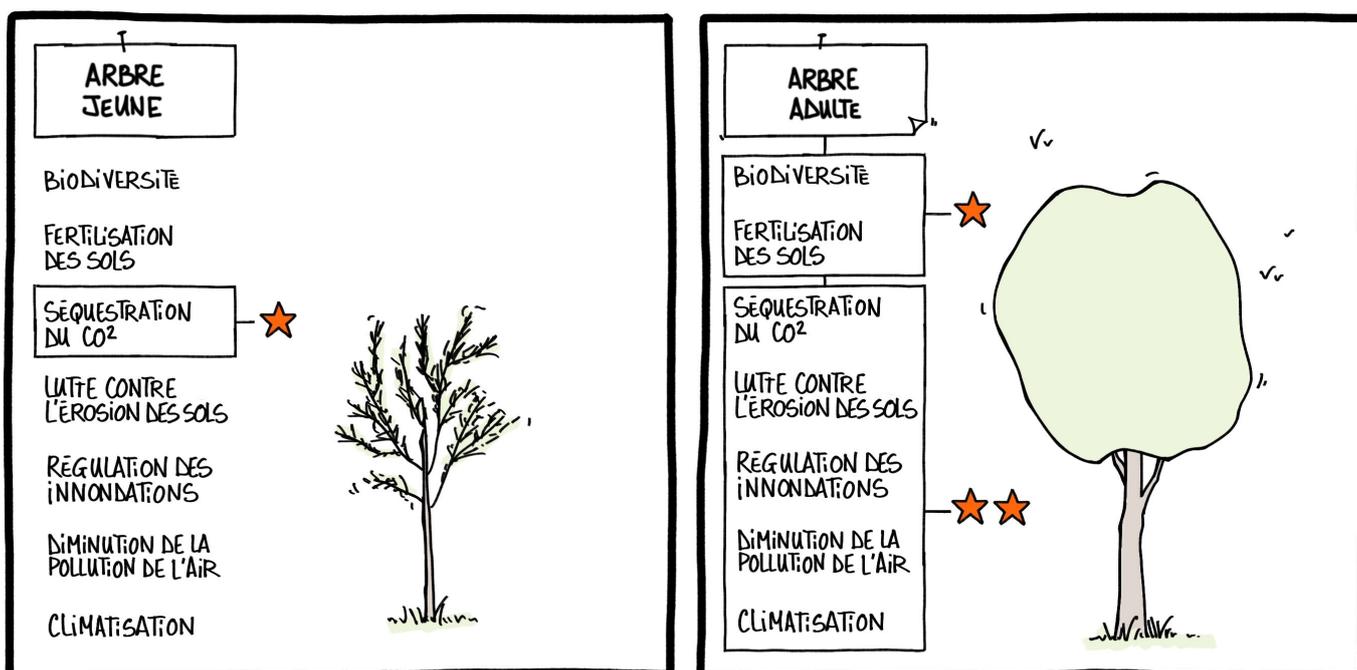


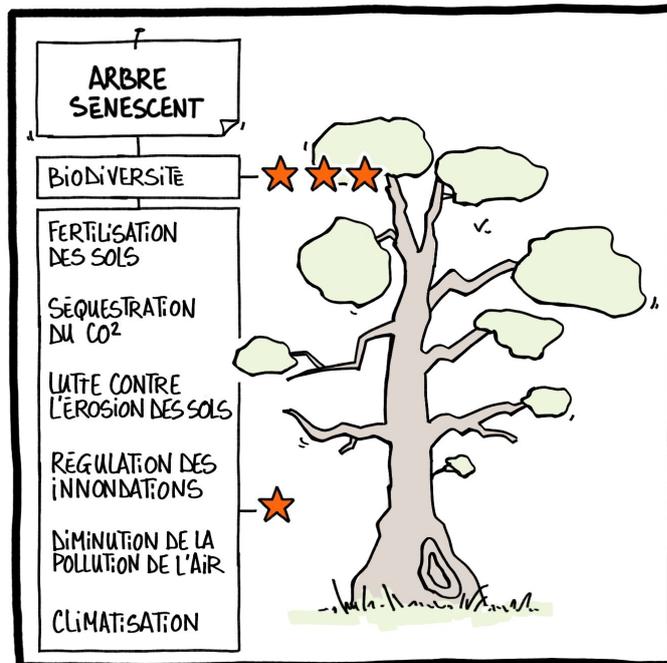
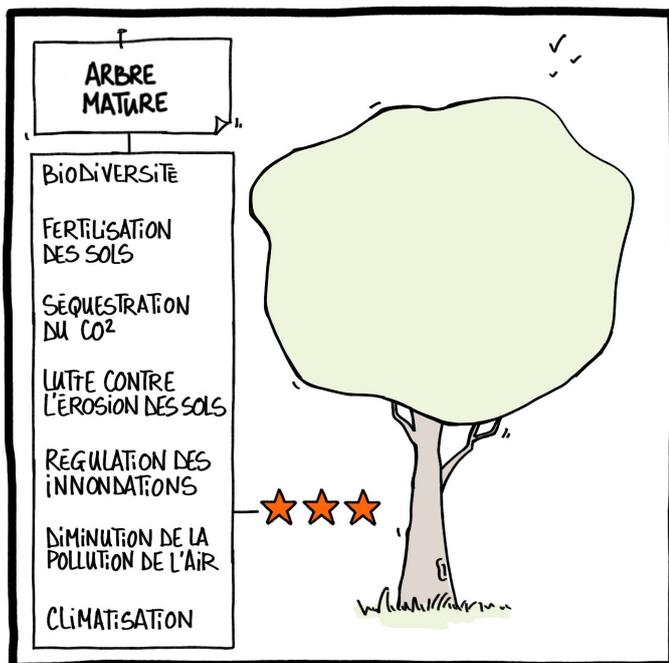
Les vieux arbres assurent des services écologiques bien supérieurs aux jeunes arbres.

« Les arbres jouent pleinement leur rôle quand ils sont matures. Planter, c'est investir pour après-demain, conserver nos vieux arbres c'est répondre à l'urgence d'aujourd'hui. » C. Drénou

Ils sont pourtant souvent coupés parce que jugés dangereux pour la voirie, les passants, les habitations. L'abattage des vieux arbres peut être évité dans de nombreux cas. Un professionnel de l'Arbre pourra vous proposer des solutions de maintien.

Une des premières actions à mettre en œuvre pour préserver les vieux arbres consiste à maintenir un réseau racinaire superficiel de qualité en évitant le piétinement au pied de l'arbre.





CONSERVER DES ARBRES MORTS

Conserver un arbre mort favorise grandement la biodiversité. S'ils présentent un danger pour la sécurité, ces arbres peuvent être abattus et maintenus au sol sur site. Sur pied ou au sol, ils peuvent être utilisés par une grande diversité d'animaux comme refuge, nichoir ou stock de nourriture.





L'AFHC Occitanie : Une dynamique régionale

L'AFHC Occitanie (Association Française pour l'Arbre et la Haie Champêtres en Occitanie) est un réseau de 15 structures œuvrant pour la promotion de l'arbre et de la haie champêtre sur les territoires. Ces structures accompagnent dans chaque département les citoyen.ne.s, établissements publics, collectivités, entreprises ou lycées, dans leurs projets de plantation d'arbres et de haies champêtres. Elles apportent à chacun :

- un conseil et un appui à la plantation (de novembre à mars chaque année),
- la mise à disposition de plants d'arbres d'essences locales, du paillage,
- le suivi des plantations durant 3 ans.
- La plantation est à réaliser par les collectivités/personnes bénéficiant du programme.

Le réseau de l'AFHC Occitanie s'implique également dans :

- la réalisation d'études et d'expérimentations
- l'aide à la définition de projets territoriaux dans les départements
- des actions de sensibilisation, d'information à destination de tous les publics
- la défense des intérêts de l'arbre
- la promotion de toutes les actions en faveur de la biodiversité fonctionnelle (qualité de l'eau, auxiliaires de culture, valorisation de la biomasse...)

Accompagné par de nombreux partenaires dont la Région Occitanie, ce réseau d'associations plante des milliers d'arbres et arbustes chaque année depuis 30 ans.

<https://afahcoccitanie.fr/>



Cartes des opérateurs départementaux





ALLER + LOIN

 Retrouvez des livres, des vidéos, des expositions sur : <https://afahcoccitanie.fr/ressourcesdocs/>

L'arbre

- Face aux arbres : apprendre à les observer pour les comprendre. Christophe Drénou, ed. Ulmer - 2009
- Le Génie de l'Arbre, Bruno Sirven, ed. Actes Sud - 2016
- L'arbre : au-delà des idées reçues, Christophe Drénou, CNPF - 2016
- Plaidoyer pour l'arbre, Francis Hallé, ed. Actes Sud - 2009
- Les haies rurales, Fabien Liagre, ed. France Agricole - 2018

En ville

- Du bon usage des arbres, un plaidoyer à l'attention des élus et des énarques. Francis Hallé, ed. Actes sud - 2011
- Des arbres dans la ville. L'urbanisme végétal. Caroline Mollié, ed. Actes Sud - 2009

Arbres remarquables

- A la découverte des Arbres Exceptionnels de Haute Garonne, Arbres et Paysages d'Autan, ed. Museo - 2018
- Arbres remarquables des paysages tarnais, Arbres et Paysages Tarnais - 2009

Espèces de pays

- Plantes des haies champêtres, Christian Cogneau et Bernard Gambier, ed. du Rouergue - 2014
- Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux, Pierre Lieutaghi, ed. Actes Sud - 2004
- Une ethnobotanique méditerranéenne, Pierre Lieutaghi, ed. Actes sud - 2017

La taille

- La taille des arbres d'ornement : du pourquoi au comment, Christophe Drénou, IDF - 1999
- La taille des arbres libres, Alain Pontoppidan, MABD - 2017

Trognes

- Arbres fourragers, de l'élevage paysan au respect de l'environnement, Jérôme Goust, ed. du Terran - 2017
- Les Trognes, L'arbre paysan au mille usages, Dominique Mansion, ed. Ouest France - 2010

Fruitiers

- J'apprends à tailler mes arbres fruitiers, Alain pontoppidan, ed. Terre vivante - 2016
- La biodiversité amie du verger, Evelyne Leterme, ed. du Rouergue - 2018
- Le verger bio, Alain Niels Pontoppidan, ed. Terre vivante - 2017
- De la taille à la conduite des arbres fruitiers, Evelyne Leterme, Jean-Marie Lespinasse, ed. Rouergue - 2020
- Des médecines douces pour vos fruitiers - Phytothérapie, homéopathie, aromathérapie, Jean-Luc Petit, ed. Terre Vivante - 2021
- De greffes en greffes, la forêt fruitière - L'art de rendre productifs friches, landes, causses, garrigues et maquis, Maurice Chaudière, ed. Terran - 2016
- Le greffage et la plantation des arbres fruitiers - Les techniques les plus actuelles, Evelyne Leterme, ed. du Rouergue - 2011

BRF

- Les Bois Raméaux Fragmentés, Elea Asselineau et Gilles Domenech, ed. du Rouergue - 2007



Guide de bonnes pratiques réalisé avec l'AFAHC Occitanie

HÔTEL DE RÉGION

Toulouse

22, bd du Maréchal Juin - 31406 Toulouse cedex 9
Tél. : **3010** (service et appel gratuits)

Montpellier

201, av. de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2
Tél. : **3010** (service et appel gratuits)

 @occitanie | laregion.fr